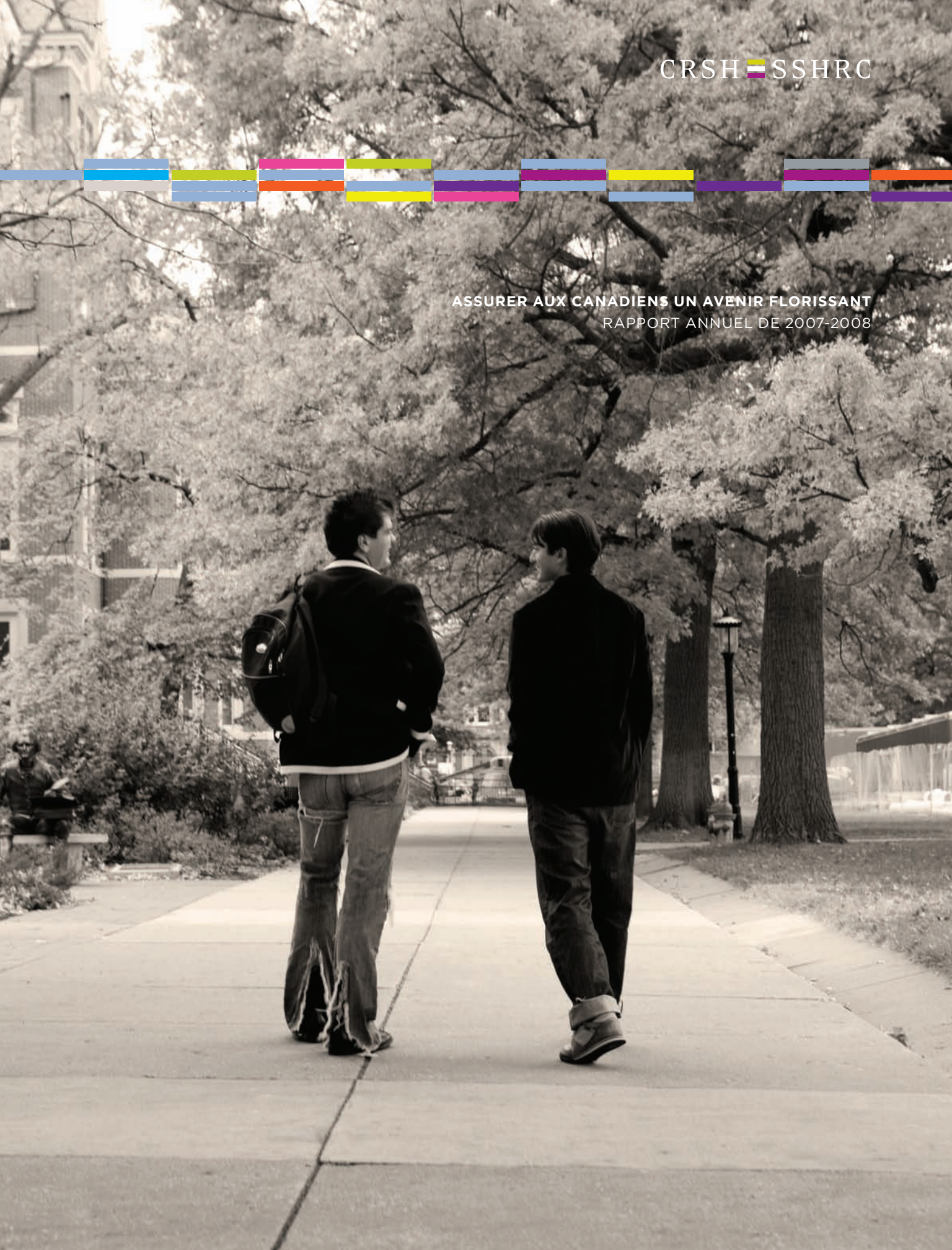




ASSURER AUX CANADIENS UN AVENIR FLORISSANT
RAPPORT ANNUEL DE 2007-2008



Nous cultivons le talent. Nous bâtissons le savoir.

LE CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA (CRSH) EST UN ORGANISME FÉDÉRAL QUI ENCOURAGE ET APPUIE LA RECHERCHE ET LA FORMATION EN MILIEU UNIVERSITAIRE DANS LE DOMAINE DES SCIENCES HUMAINES. GRÂCE À SES PROGRAMMES ET À SES POLITIQUES, IL PERMET D'ATTEINDRE LES PLUS HAUTS NIVEAUX D'EXCELLENCE EN RECHERCHE AU CANADA ET FAVORISE LA COLLABORATION AINSI QUE LE PARTAGE DES CONNAISSANCES ENTRE LES DISCIPLINES, LES UNIVERSITÉS ET TOUS LES SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ.

Table des matières

02
MESSAGE DU PRÉSIDENT

04
MESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT
ET PRÉSIDENT DE SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

08
COUP D'ŒIL SUR LE CRSH

10
BILAN DE L'ANNÉE

22
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CRSH

24
ÉTATS FINANCIERS

CRSH
350, RUE ALBERT
C.P. 1610
OTTAWA (ONTARIO)
K1P 6G4
CANADA
WWW.CRSH.CA

COORDONNÉES
TÉL. : 613.992.0691
TÉLÉC. : 613.992.1787

**RENSEIGNEMENTS
POUR LES MÉDIAS**
TÉL. : 613.992.7302

PAPIER
ISBN : 978-0-662-05881-6
CR1-2008

PDF
ISBN : 978-0-662-04550-2
CR1-2008F-PDF



Conseil de recherches
en sciences humaines
du Canada

Social Sciences and
Humanities Research
Council of Canada

Investir dans le Nord : la voie de l'avenir

CHERCHEUR

CHRIS SOUTHCOTT, SOCIOLOGIE,
LAKEHEAD UNIVERSITY ET COLLÈGE DU YUKON

APPUI DU CRSH

SUBVENTION DE CINQ ANS D'UNE VALEUR DE 1,75 MILLION DE DOLLARS POUR DIRIGER LE SOCIAL ECONOMY RESEARCH NETWORK OF NORTHERN CANADA, UN RÉSEAU QUI ÉTUDIE LES LIENS QUI EXISTENT ENTRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DES COMMUNAUTÉS DU NORD.

IMPACT

CET INVESTISSEMENT A GRANDEMENT AMÉLIORÉ LA CAPACITÉ DE RECHERCHE CANADIENNE SUR LE NORD ET A OUVERT LA VOIE À LA CRÉATION DE PARTENARIATS QUI SE PENCHERONT SUR DES ENJEUX D'INTÉRÊT NATIONAL, COMME LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA SOUVERAINETÉ DANS L'ARCTIQUE AINSI QUE LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES PEUPLES AUTOCHTONES CANADIENS.

« Cette subvention a permis au Collège du Yukon, et à la recherche sociale dans le Nord, de faire un grand pas. Elle est un excellent exemple de coopération nord-sud, et favorise une plus grande implication des communautés nordiques dans l'orientation de la recherche et la diffusion de ses résultats. Mais ce qui est encore plus important, c'est qu'elle rend possible la formation d'étudiants du Nord sur les enjeux et les besoins qui caractérisent le Nord. »

CLINT SAWICKI, GESTIONNAIRE, NORTHERN
RESEARCH INSTITUTE, COLLÈGE DU YUKON



MESSAGE DU PRÉSIDENT



A handwritten signature in black ink, which reads "Chad Gaffield". The signature is fluid and cursive.

CHAD GAFFIELD
PRÉSIDENT
CONSEIL DE RECHERCHES
EN SCIENCES HUMAINES

Au moment de se préparer à célébrer son 30^e anniversaire, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) en a profité pour dresser un bilan de ses réalisations, et il en est plutôt fier : des ressources accrues, des programmes novateurs et un désir constant d'atteindre l'excellence ont servi de berceau, au cours des 30 dernières années, à une communauté émergente de chercheurs canadiens en sciences humaines de renommée internationale. Et il entend bien redoubler d'efforts afin de bâtir, en ce 21^e siècle, un avenir prometteur pour le Canada et le reste du monde.

Durant l'exercice de 2007-2008, le CRSH a publié un nouveau document stratégique intitulé *Définir nos orientations*, dans lequel il se fixe trois principaux objectifs : accroître la *qualité* de la recherche au Canada et l'appui qui lui est donné, favoriser une *connexion* durable entre les chercheurs et le grand public, et augmenter l'*impact* positif de la recherche sur la vie des gens au Canada et dans le reste du monde. Ces objectifs tiennent compte de l'évolution du milieu de la recherche et contribuent à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement fédéral, qui vise à faire du Canada un chef de file mondial sur le plan économique par l'intermédiaire de projets de recherche de renommée internationale, d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et de partenariats solides entre le monde des affaires, le milieu universitaire et le secteur public.

En outre, ces objectifs stratégiques renvoient aux deux leitmotivs du CRSH : celui de cultiver le talent, la créativité et l'innovation chez les futurs leaders de tous les secteurs de la société et celui de bâtir le savoir en investissant dans la recherche menée par des chercheurs exceptionnels qui ont une compréhension unique de notre passé et de notre présent, et qui, de ce fait, aident le CRSH à construire l'avenir.

Des leitmotivs qui sont complémentaires, puisque les meilleurs chercheurs agissent également comme mentors pour les futurs leaders canadiens. Le CRSH consacre le tiers de son budget à l'attribution de bourses afin de permettre aux meilleurs étudiants d'entreprendre une scolarité au niveau des cycles supérieurs en prévision d'une carrière

dans tous les secteurs de la société. Qui plus est, les projets de recherche financés par le CRSH améliorent la qualité de l'expérience des étudiants des cycles supérieurs en leur donnant la chance de travailler avec les chercheurs les plus accomplis du Canada et au sein de certaines initiatives de recherche mondiales d'envergure.

En plus des nouveaux défis qu'il s'est lancés au cours de 2007-2008, le CRSH a veillé à ce que ses processus organisationnels et sa structure de gouvernance suivent le rythme que lui ont imposé les plus récents résultats de recherche et l'évolution des attentes de la société. Par exemple, le CRSH a accru la responsabilisation et la transparence de sa gouvernance en élaborant et en mettant en œuvre un cadre de responsabilisation de gestion. Il a également misé sur sa collaboration avec les universités, les autres organismes subventionnaires fédéraux et ses partenaires des secteurs public, privé et sans but lucratif, tant au Canada qu'à l'étranger.

Je suis particulièrement fier de l'arrivée de nouveaux membres talentueux parmi la haute direction du CRSH, tels que la vice-présidente des Bourses et des Subventions, la directrice des Subventions de recherche et de diffusion de la recherche, la directrice des Programmes stratégiques et des Initiatives conjointes et la directrice des Bourses et des Subventions institutionnelles. La dotation de ces postes permet au CRSH d'aller de l'avant, fort de l'expérience et de l'expertise de son équipe de direction, et d'atteindre ses objectifs stratégiques, à savoir la *qualité*, la *connexion* et l'*impact*.

L'appui du CRSH à la recherche et à la formation en sciences humaines est rendu possible grâce à ses partenariats avec des personnes et des établissements de partout au Canada. En jetant un dernier regard sur l'exercice de 2007-2008, tout le personnel du CRSH est profondément reconnaissant d'avoir eu la chance de contribuer à l'avancement des connaissances et de mieux faire connaître la société canadienne, le chemin qu'elle a parcouru et celui qu'il lui reste à parcourir au cours des prochaines années.

MESSAGE DU VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT DE SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En tant que vice-président et président de séance du conseil d'administration du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), c'est avec grand honneur que je jette un regard sur une année où tant a été accompli dans l'atteinte des objectifs stratégiques fixés il y a à peine deux ans. Le dévouement du président, Chad Gaffield, et l'apport incroyable des membres du conseil d'administration ont marqué l'année 2007-2008 de progrès importants en ce qui concerne la contribution croissante de la recherche en sciences humaines au Canada.

Je suis particulièrement fier du progrès qu'a réalisé le CRSH en termes de responsabilisation, de transparence et de prise de décision. Au cours de l'exercice de 2006-2007, j'avais souligné l'importance de dissocier les rôles du président de séance et du président afin que ce dernier puisse diriger l'organisme en toute impartialité. Au cours du présent exercice, le CRSH est allé au-delà d'une meilleure responsabilisation structurelle et a revu la composition de son conseil d'administration pour mieux se conformer à la responsabilité qu'il s'est donnée d'appuyer d'exceptionnels travaux de recherche et la formation en recherche.

Le mandat du conseil d'administration a été recentré de façon à ce que ses membres puissent mettre l'accent sur l'affectation des ressources, l'établissement des priorités et l'atteinte de l'excellence en recherche.

En plus de bénéficier de l'expertise de membres de la communauté universitaire, le conseil d'administration peut dorénavant, grâce aux efforts qu'il a réalisés afin de diversifier sa composition, profiter de celle d'autres joueurs, notamment de chefs d'entreprise reconnus. Cette nouvelle approche vient honorer l'engagement du CRSH en matière de responsabilisation et de transparence : une plus grande diversité signifie une plus vaste perspective en matière de gouvernance et de prise de décisions.

Les membres du conseil d'administration investissent beaucoup d'énergie afin d'orienter le CRSH dans son travail. J'aimerais offrir mes plus chaleureux remerciements ainsi que mes meilleurs vœux de succès à Mary Crossan, Karen Grant, Greg Halseth, Keren Rice, Jean-Douglas Comeau et Camille Limoges, membres sortants qui ont bénévolement offert de leur temps afin d'aiguiller le CRSH à travers une période de grands changements.

J'aimerais également accueillir tout aussi chaleureusement les nouveaux membres : Paul Bates, Kerry Day, Angela Ferrante, Thomas Jenkins, Christopher Manfredi et Nelson Michaud. Je suis convaincu que la nouvelle structure de gouvernance et l'enthousiasme des membres du conseil d'administration sauront guider le CRSH tout au long de la prochaine année qui sera des plus stimulantes!



THOMAS KIERANS
VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT
DE SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES





Réussir dans un milieu de travail internationalisé

CHERCHEUR

GREGOR MURRAY, RELATIONS INDUSTRIELLES, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET CENTRE DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE SUR LA MONDIALISATION ET LE TRAVAIL

APPUI DU CRSH

SUBVENTION DE SEPT ANS, TOTALISANT 2,5 MILLIONS DE DOLLARS, OBTENUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DES GRANDS TRAVAUX DE RECHERCHE CONCERTÉE POUR ÉTUDIER LES CONSÉQUENCES DE LA MONDIALISATION SUR LE TRAVAIL ET L'EMPLOI.

IMPACT

CETTE SUBVENTION FINANCE UNE ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE, COMPOSÉE DE PLUS DE 70 CHERCHEURS DU CANADA ET DE L'ÉTRANGER, QUI TENTE D'APPORTER UN ÉCLAIRAGE NOUVEAU SUR CE DONT LES CANADIENS ONT BESOIN POUR ÉVOLUER ET PROSPÉRER AU SEIN D'UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL MONDIAL ET COMPLEXE.

« La mondialisation redéfinit les règles des lieux de travail. L'équipe internationale que je dirige et moi-même sommes en train de repenser les notions de travail et d'emploi, de mettre au point de nouveaux outils et moyens, et d'imaginer de nouvelles institutions afin que les décideurs, les chefs d'entreprise, les syndicats et autres intervenants puissent voir dans les tendances actuelles une occasion de façonner le genre de société où ils veulent vivre. »

GREGOR MURRAY, TITULAIRE DE LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA SUR LA MONDIALISATION ET LE TRAVAIL, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Protéger l'environnement tout en stimulant l'économie

CHERCHEURE

RATANA CHUENPAGDEE, GÉOGRAPHIE,
MEMORIAL UNIVERSITY OF NEWFOUNDLAND

APPUI DU CRSH

SUBVENTION ORDINAIRE DE RECHERCHE DE
TROIS ANS POUR AMÉLIORER LA GESTION
DES RESSOURCES NATURELLES AU SEIN DES
COMMUNAUTÉS CÔTIÈRES DE TERRE-NEUVE.

IMPACT

CETTE RECHERCHE A AIDÉ LES DÉCIDEURS
À PRENDRE CONSCIENCE DE L'IMPORTANCE
D'INTÉGRER LES SAVOIRS DES POPULATIONS
LOCALES, DES INDUSTRIES ET DES CHERCHEURS
POUR METTRE AU POINT DES POLITIQUES
EFFICACES DE GESTION DES RESSOURCES. CES
POLITIQUES PERMETTRONT AUX COMMUNAUTÉS
CÔTIÈRES DE PROSPÉRER TOUT EN PROTÉGEANT
LEUR ENVIRONNEMENT ET LEUR MODE DE VIE
TRADITIONNEL.

« La Nouvelle-Écosse doit relever,
en grande partie, les mêmes défis
que Terre-Neuve. Nous utilisons
les travaux de recherche de
M^{me} Chuenpagdee afin de préserver
et de protéger nos communautés
côtières. »

JENNIFER FORD, ECOLOGY ACTION CENTRE,
NOUVELLE-ÉCOSSE



COUP D'ŒIL SUR LE CRSH

GRÂCE À SES PROGRAMMES ET À SES POLITIQUES, LE CRSH PERMET D'ATTEINDRE **LES PLUS HAUTS NIVEAUX D'EXCELLENCE EN RECHERCHE AU CANADA ET FAVORISE LA COLLABORATION AINSI QUE LE PARTAGE DES CONNAISSANCES ENTRE LES DISCIPLINES, LES UNIVERSITÉS ET TOUS LES SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ.**

INVESTISSEMENTS FAITS PAR LE CRSH	VALEUR DU FINANCEMENT	NOMBRE DE PROJETS
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'ENVIRONNEMENT	16,8 M\$ 4,9 %	318
RESSOURCES NATURELLES ET ÉNERGIE	3,8 M\$ 1,1 %	28
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET SCIENCES DE LA VIE CONNEXES	47,1 M\$ 13,7 %	619
TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS	20,1 M\$ 5,8 %	582
GESTION, ADMINISTRATION ET FINANCES	23,9 M\$ 6,9 %	683
ARTS ET CULTURE	49,4 M\$ 14,4 %	1 703
ÉCONOMIE, EMPLOI ET MARCHÉS	33,8 M\$ 9,8 %	683
ÉDUCATION ET APPRENTISSAGE	28,9 M\$ 8,4 %	718
DÉVELOPPEMENT HUMAIN	18,6 M\$ 5,4 %	553
DÉVELOPPEMENT SOCIAL	57,5 M\$ 16,7 %	1 592
GOVERNANCE DES SOCIÉTÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS	33,1 M\$ 9,6 %	970
AUTRES DOMAINES DE RECHERCHE	11,2 M\$ 3,2 %	289

TOTAL : 344,1 M\$ | 8 738
 DE FINANCEMENT | PROJETS

NOTE : LA SOMME DES DÉCIMALES PEUT NE PAS CORRESPONDRE AU TOTAL EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT.

LA COMMUNAUTÉ DES CHERCHEURS DU CANADA

50 440

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DE CYCLES SUPÉRIEURS INSCRITS À TEMPS PLEIN EN SCIENCES HUMAINES DANS LES UNIVERSITÉS CANADIENNES

20 520

NOMBRE DE PROFESSEURS À TEMPS PLEIN ENSEIGNANT EN SCIENCES HUMAINES DANS LES UNIVERSITÉS CANADIENNES

102

NOMBRE D'UNIVERSITÉS ET DE COLLÈGES CANADIENS COMPTANT DES CHERCHEURS ET DES ÉTUDIANTS FINANCÉS PAR LE CRSH

SUBVENTIONS ET BOURSES

Le CRSH attribue ses subventions et ses bourses par l'intermédiaire d'un processus d'évaluation par les pairs indépendant. Des comités de sélection bénévoles recommandent les projets à financer en se basant sur l'excellence universitaire des candidats et sur l'importance de l'apport du projet de recherche à l'avancement des connaissances. L'évaluation par les pairs est reconnue, dans le monde entier, comme la façon la plus objective et la plus efficace d'allouer des fonds publics à la recherche.

12 200

NOMBRE DE DEMANDES DE SUBVENTIONS ET DE BOURSES REÇUES PAR LE CRSH EN 2007-2008

4 050

NOMBRE DE NOUVELLES SUBVENTIONS ET DE NOUVELLES BOURSES ATTRIBUÉES PAR LE CRSH EN 2007-2008

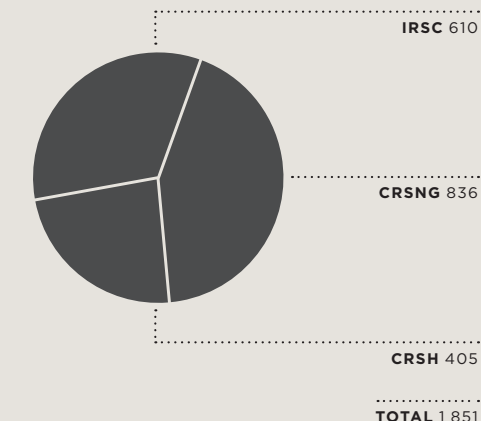
455

NOMBRE DE MEMBRES DE COMITÉS PRENANT PART À L'ÉVALUATION DES DEMANDES PRÉSENTÉES AU CRSH EN 2007-2008

PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Le CRSH administre le Programme des chaires de recherche du Canada en son propre nom ainsi qu'au nom du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Ce programme a été conçu pour créer, à l'intention de chercheurs établis ou prometteurs, 2 000 professorats de recherche de haut niveau dans les universités canadiennes. En recrutant des chercheurs de renommée internationale, il aide à garder les emplois et l'expertise en recherche au Canada et à accroître la capacité de recherche nationale dans les domaines des sciences humaines, du génie, des sciences de la santé et des sciences naturelles. En 2007-2008, le président du CRSH a agi à titre de président du comité directeur du Programme.

NOMBRE DE CHERCHEURS OCCUPANT UNE CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA (PAR ORGANISME SUBVENTIONNAIRE)



BILAN DE L'ANNÉE

LE CRSH FINANCE LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET CONTRIBUE À L'AVANCEMENT DES CONNAISSANCES AINSI QU'À UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES ÊTRES HUMAINS, LEURS PENSÉES, LEURS MODES DE VIE ET LA FAÇON DONT ILS INTERAGISSENT ENTRE EUX ET AVEC LE MONDE QUI LES ENTOURE. CES CONNAISSANCES NOUS AIDENT À MIEUX SAISIR LA NATURE DES ENJEUX CRUCIAUX D'ORDRE SOCIAL, CULTUREL, ÉCONOMIQUE, TECHNOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTAL, ET SERVENT D'ASSISE À L'INNOVATION ET À LA PROSPÉRITÉ DU CANADA.

Les résultats de recherche sont communiqués aux communautés, aux entreprises et aux gouvernements, qui font usage de ce nouveau savoir pour introduire des changements positifs dans la vie des Canadiens et d'autres peuples partout dans le monde.

Mais il y a plus. Grâce à ses programmes de recherche et de formation, le CRSH cultive le talent et la créativité dont a besoin le Canada pour continuer à prospérer au sein de l'économie mondiale. Nos meilleurs chercheurs reçoivent un financement qui leur sert à générer de nouvelles idées et à sortir des sentiers battus pour aborder des questions complexes. Ils transmettent également leur immense savoir et leur vaste expertise aux étudiants canadiens des universités et des collèges de partout au pays – 64 p. 100 d'entre eux choisissent de se spécialiser en sciences humaines. Le CRSH appuie également les meilleurs étudiants des cycles supérieurs en leur décernant des bourses leur permettant de devenir des leaders dans les secteurs public, privé et sans but lucratif.

EN PHASE AVEC LES PRIORITÉS FÉDÉRALES

Au cours de l'exercice de 2007-2008, le gouvernement du Canada a lancé sa stratégie des sciences et de la technologie afin de tirer profit de l'expertise canadienne pour créer des emplois, instaurer une économie prospère et améliorer la qualité de vie des Canadiens. Intitulée *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*, la stratégie réitère l'engagement du CRSH par rapport à l'excellence en recherche internationale, à la responsabilisation organisationnelle et à la formation de partenariats au sein des secteurs privé, public, sans but lucratif et universitaire. Précisément, elle promet de faire fond sur trois forces distinctes du Canada qui rejoignent les principaux centres d'intérêt des sciences humaines : l'avantage entrepreneurial, qui vise à traduire la recherche en applications pratiques; l'avantage du savoir, qui vise à générer des idées et à accroître l'excellence en recherche; l'avantage humain, qui vise à augmenter le nombre de

personnes hautement qualifiées – dont le Canada a besoin pour prospérer dans l'économie mondiale – et à les inciter à rester au pays.

Au cours de la même période, le CRSH a publié *Définir nos orientations*, un document qui décrit les priorités stratégiques de l'organisme jusqu'en 2010. Rédigé à la suite de consultations avec la communauté des chercheurs et d'autres organismes partenaires importants, *Définir nos orientations* met l'accent sur trois objectifs stratégiques primordiaux :

- améliorer la **qualité** de la recherche financée par les fonds publics;
- miser sur la **connexion** entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche;
- augmenter l'**impact** de la recherche financée par le CRSH sur la société.

La vision stratégique du CRSH s'imbrique bien dans la stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement fédéral en ce sens que le CRSH continuera de jouer un rôle accru et stimulant, celui de faire du Canada un leader mondial de l'excellence et de l'innovation en recherche dans la société mondialisée du 21^e siècle.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA RECHERCHE

Au cours de la dernière décennie, le Canada s'est donné comme priorité de financer une recherche en sciences humaines de calibre mondial qui tient le rythme imposé par les normes d'excellence à l'échelle internationale et qui permet de cultiver le talent et les idées des chercheurs les plus brillants du pays. Le CRSH veille à améliorer, sur une base continue, la qualité de l'ensemble de ses programmes par l'intermédiaire d'une structure de gouvernance où cohabitent souplesse, fonctionnement adapté aux besoins et orientation stratégique visionnaire.

UN PARTISAN DE LA RESPONSABILISATION ET DE LA TRANSPARENCE

En 2006, le CRSH a consolidé sa structure de gouvernance en dissociant les fonctions de président de l'organisme et de président du conseil d'administration. En 2007-2008, il a poursuivi la mise en œuvre de son nouveau modèle de gouvernance en ce qui a trait à la responsabilisation, à la transparence et à la prise de décision. Parmi les nouveaux membres nommés au conseil d'administration du CRSH en 2007-2008 figurent des personnalités du monde canadien des affaires et d'autres secteurs de la société, lesquelles viennent s'ajouter aux membres de la communauté des chercheurs. La nouvelle composition du conseil ne pourra qu'être bénéfique à la capacité du CRSH d'appuyer des activités de recherche diversifiées, interdisciplinaires et en évolution rapide.

Afin de poursuivre les objectifs qu'il a établis dans *Définir nos orientations*, le CRSH a réorienté les discussions de son conseil d'administration de façon à se pencher sur des enjeux stratégiques clés. C'est ainsi que le CRSH a présenté au Secrétariat du Conseil du Trésor un nouveau cadre de mesure du rendement organisationnel et a mis sur pied un comité sur le rendement et l'évaluation formé des membres de la haute direction.

UN ADEPTE DE SOUPLASSE ET DE RAPIDITÉ DE RÉACTION

Pendant l'exercice de 2007-2008, le CRSH a mis en place un cadre permettant d'améliorer, de façon continue, l'ensemble de ses programmes. La mise en place de ce cadre, conçu pour évaluer la cohérence et les implications à long terme des programmes, résulte de discussions et de consultations qui ont cours depuis 2004 avec les membres de la communauté des chercheurs et des organismes partenaires. Ce cadre définit des principes – en harmonie avec les nouveaux objectifs stratégiques du CRSH (qualité, connexion et impact) – qui orienteront l'évaluation des programmes du CRSH de façon à ce qu'ils répondent aux besoins d'une recherche canadienne interdisciplinaire et de plus en plus complexe.

UN MODÈLE DE RIGUEUR ET D'INITIATIVE

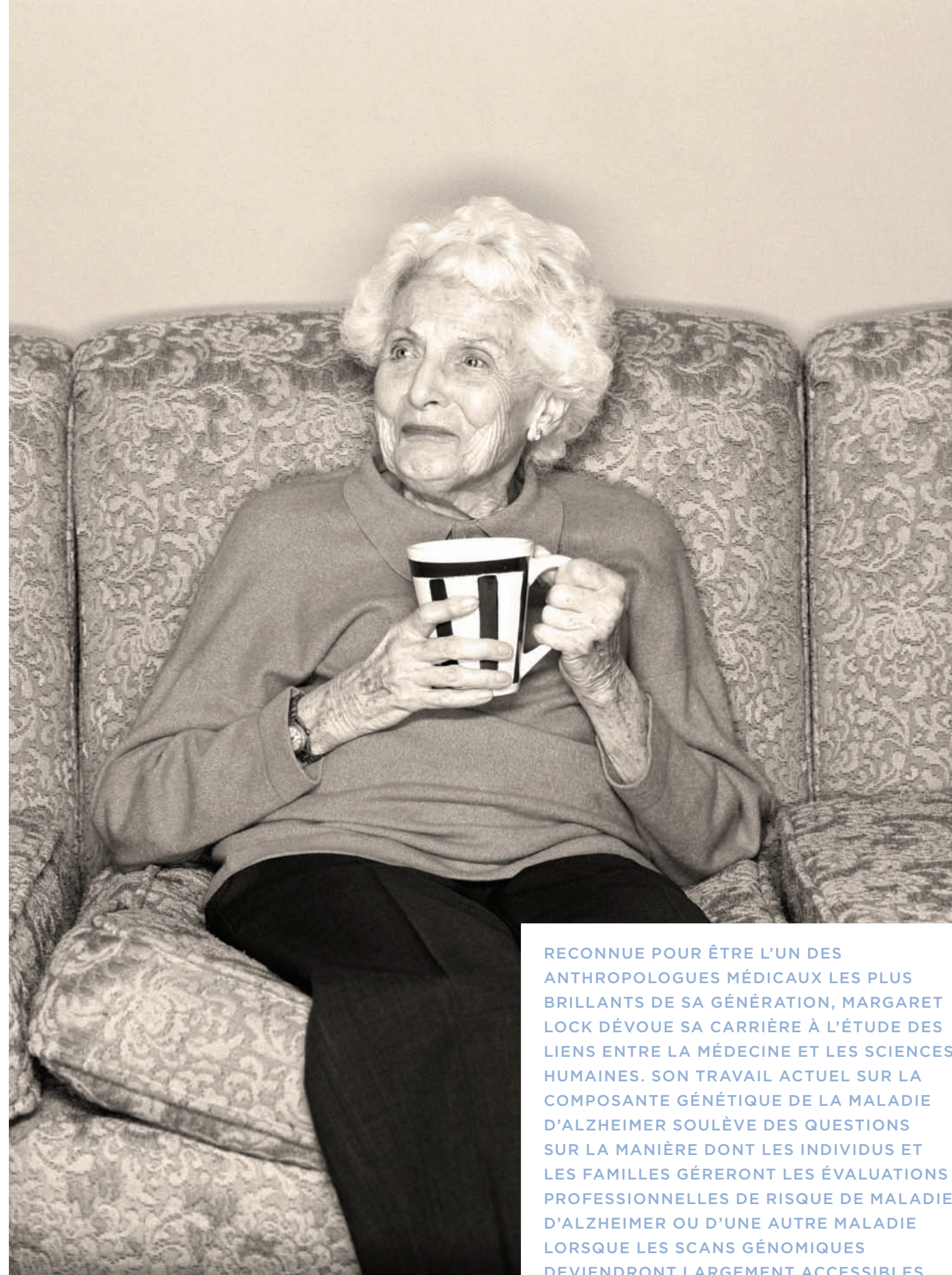
L'évaluation par les pairs est reconnue, dans le monde entier, comme la façon la plus impartiale et la plus efficace d'allouer des fonds publics à la recherche. Grâce à son système d'évaluation par les pairs de calibre mondial, le CRSH n'appuie que les meilleurs chercheurs et les meilleures idées.

En 2007-2008, les comités de sélection du CRSH étaient composés, entre autres, de spécialistes provenant d'un large éventail de disciplines en sciences humaines. En prenant appui sur son engagement d'accroître la participation et la collaboration à l'échelle internationale et sur le plan interdisciplinaire, le CRSH a veillé à ce que les comités de sélection soient formés de représentants d'établissements universitaires provenant de partout au Canada, et d'autres pays, comme l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, la Suisse, le Danemark et les États-Unis.

UN ACTEUR DE SOUTIEN ET UN VISIONNAIRE

Le CRSH a traité 12 200 demandes de financement et a attribué 4 050 subventions et bourses à des chercheurs œuvrant dans des disciplines telles que l'environnement, le Nord canadien, le monde des affaires et la littérature. Chaque année, le CRSH rend hommage aux chercheurs dont le leadership et l'esprit inventif sont un exemple de ce qui se fait de mieux au Canada dans le domaine des sciences humaines.

Son prix le plus prestigieux, la Médaille d'or du CRSH pour les réalisations en recherche, a été remis à Margaret Lock, de l'Université McGill. Reconnue pour être l'un des anthropologues médicaux les plus brillants de sa génération, M^{me} Lock dévoue sa carrière à l'étude des liens entre la médecine et les sciences humaines. Son travail actuel sur la composante génétique de la maladie d'Alzheimer soulève des questions sur la manière dont les individus et les familles géreront les évaluations professionnelles de risque de maladie d'Alzheimer ou d'une autre maladie lorsque les scans génomiques deviendront largement accessibles.



RECONNUE POUR ÊTRE L'UN DES ANTHROPOLOGUES MÉDICAUX LES PLUS BRILLANTS DE SA GÉNÉRATION, MARGARET LOCK DÉVOUE SA CARRIÈRE À L'ÉTUDE DES LIENS ENTRE LA MÉDECINE ET LES SCIENCES HUMAINES. SON TRAVAIL ACTUEL SUR LA COMPOSANTE GÉNÉTIQUE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER SOULÈVE DES QUESTIONS SUR LA MANIÈRE DONT LES INDIVIDUS ET LES FAMILLES GÉRERONT LES ÉVALUATIONS PROFESSIONNELLES DE RISQUE DE MALADIE D'ALZHEIMER OU D'UNE AUTRE MALADIE LORSQUE LES SCANS GÉNOMIQUES DEVIENDRONT LARGEMENT ACCESSIBLES.

Vinh-Kim Nguyen, de l'Université de Montréal, s'est vu décerner le prix Aurore du CRSH. M. Nguyen étudie les programmes de lutte contre le sida dans les pays en développement et en évalue les répercussions sociales et politiques sur les pays bénéficiaires. L'expertise de M. Nguyen porte sur les effets sociaux du VIH et du sida et la manière dont les politiques de santé et les inégalités sociales influent sur l'accès aux médicaments, en particulier en Afrique occidentale.

Récipiendaire du Prix postdoctoral du CRSH, Richard G. Delisle, de l'Université de Montréal, allie philosophie de la science et paléanthropologie. L'expérience de première main qu'il a acquise au cours de fouilles archéologiques et paléontologiques, conjuguée à son expertise en anthropologie de l'évolution, lui permet d'avoir un point de vue scientifique unique sur le sujet.

Enfin, Abninder Litt, de l'University of Waterloo, a obtenu la bourse William-E.-Taylor, accordée chaque année au meilleur candidat du concours des Bourses de doctorat du CRSH. M. Litt, qui poursuit des études de doctorat en neurosciences, en psychologie et en comportement du consommateur, s'est très vite taillé une réputation de chef de file en recherche interdisciplinaire. Dans le cadre de ses travaux de doctorat menés à la Stanford University, il utilisera des données provenant de la neuroscience, de la psychologie et d'études sur la consommation pour tenter d'expliquer la façon dont les émotions influencent la prise de décision d'un consommateur.

MISER SUR UNE CONNEXION TOUS AZIMUTS

De plus en plus de chercheurs canadiens entreprennent des travaux de recherche interdisciplinaires et travaillent de concert avec des collègues provenant de domaines connexes, ce qui a pour effet de créer de solides réseaux d'expertise dans différents champs d'études.

Les chercheurs se tournent également vers les utilisateurs de la recherche afin que ces derniers contribuent à la conception et à la mise en œuvre des projets de recherche ainsi qu'à la mobilisation des connaissances, et ce, dans le plus grand intérêt des communautés partenaires. Au fur et à mesure que s'installe une tradition de collaboration internationale dans le milieu de la recherche canadienne, bon nombre de nos chercheurs sont plus que jamais reliés à la réserve mondiale d'idées et de talents.

Le CRSH appuie ces réseaux de recherche et encourage la création de partenariats dans tous les secteurs de la société. Grâce à ses programmes et à ses politiques, il aide les chercheurs canadiens à établir des liens qui sont essentiels tout en bâtissant ses propres partenariats avec les organismes subventionnaires du Canada et du reste du monde.

FAVORISER LA CONNEXION DES IDÉES

Depuis 2004, le CRSH encourage la formation de réseaux de personnes et d'établissements de recherche qui se penchent sur des enjeux et des sujets de recherche communs. Par l'intermédiaire du programme des Réseaux stratégiques de connaissances, le CRSH aide les chercheurs à mettre sur pied des projets de recherche concertée continue de grande envergure, qui requièrent un partage et une mise en pratique sans précédent du savoir issu de la recherche.

Durant l'exercice de 2007-2008, le CRSH a tenu son deuxième concours général dans le cadre du programme des Réseaux stratégiques de connaissances et a attribué 11 subventions totalisant 22 millions de dollars sur une période de sept ans. L'un de ces projets, un réseau de recherche sur la durabilité commerciale dirigé par Pratima Bansal de l'University of Western Ontario, compte parmi ses rangs 200 chercheurs provenant de 60 établissements de recherche canadiens, des partenaires de trois ministères fédéraux, deux organismes sans but lucratif et 10 entreprises représentant

la plupart des principales industries qui font rouler l'économie canadienne.

Durant ce même exercice, le CRSH a financé un vaste éventail de colloques et d'ateliers qui ont facilité l'échange intradisciplinaire et interdisciplinaire des résultats de recherche entre les chercheurs canadiens et étrangers. Ces colloques – comme *Imagining Sustainable Food Systems* (Wilfrid Laurier University), *Les formes américaines de la poésie* (Université du Québec à Montréal) et *Globalization and Labour* (University of Northern British Columbia) – ont été un lieu de rencontre pour les chercheurs et les étudiants, qui ont pu y discuter de questions d'importance en recherche. Le CRSH a également créé le programme Aide aux revues de recherche à libre accès, qui finance la publication de revues avec comité de lecture diffusées en ligne et offertes gratuitement aux lecteurs. Onze revues à libre accès, dont les thèmes portaient, entre autres, sur l'éducation, le droit et la théologie, ont été subventionnées dans le cadre de ce programme.

ENCOURAGER LES PARTENARIATS COMMUNAUTAIRES

Durant l'exercice de 2007-2008, le CRSH a approuvé la création d'une division de mobilisation des connaissances ainsi que d'une politique à cet effet. Cette nouvelle division a comme objectif principal de favoriser l'accès aux résultats de recherche en sciences humaines à ceux pour qui ils seront utiles, soit les responsables de l'élaboration des politiques, les leaders du milieu des affaires, les groupes communautaires, les éducateurs, les autres chercheurs, les étudiants et les médias.

Le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) est un exemple mondialement reconnu de mobilisation des connaissances. En 2007-2008, le programme a financé, pour une durée de cinq ans, des alliances de recherche conclues entre des communautés canadiennes, le secteur privé et des établissements d'enseignement postsecondaire. Au total, 13 ARUC ont été subventionnées, dont un projet de réhabilitation

de centres-villes au Manitoba et un projet de revitalisation de la langue huronne-wendat à l'Université Laval.

Le programme des ARUC permet aux communautés et aux universités d'unir leurs forces pour s'attaquer à des enjeux complexes comme les tendances changeantes en matière d'emploi, la pauvreté, l'itinérance et la transformation des habitudes de vie familiale. Depuis 1998, le programme des ARUC a financé 92 projets de recherche, ce qui représente un investissement de plus de 86 millions de dollars. En outre, plus de 900 organismes non scolaires – notamment des associations et des hôpitaux ainsi que des organismes gouvernementaux, autochtones, caritatifs et du secteur privé – ont pris part à des ARUC.

En 2007-2008, le CRSH et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) ont signé une entente afin d'investir jusqu'à 6,27 millions de dollars, sur une période de six ans, pour la création du programme des Alliances internationales de recherche universités-communautés, inspiré du modèle des ARUC. Le CRSH a reçu 102 demandes de financement pour des projets internationaux de recherche concertée réunissant des équipes de professionnels du Canada et de pays en développement ainsi que des membres de communautés susceptibles de profiter directement de la recherche. Ce programme met l'accent sur une variété d'enjeux communs, tels que la gestion de l'environnement et des ressources naturelles et les technologies de l'information et des communications.

ACCROÎTRE LA COLLABORATION MONDIALE

Bien que la collaboration internationale ait toujours fait partie du paysage de la recherche, la mondialisation de l'économie et la technologie des communications en accélèrent le rythme et en augmentent la portée et l'impact. Pour le Canada, la collaboration internationale en recherche gagne en importance, notamment parce qu'elle permet d'avoir accès à la réserve mondiale des connaissances, d'établir des perspectives comparatives

sur des questions clés d'ordre social, culturel et économique ainsi que de mettre en commun un savoir et des ressources pour résoudre des problèmes mondiaux complexes.

En 2007-2008, le Fonds d'initiatives internationales a servi à financer 65 projets visant à aider les chercheurs canadiens à mettre sur pied des activités de recherche concertée à l'échelle internationale et à y prendre part. En offrant des subventions pour des ateliers, des rencontres et d'autres activités susceptibles de mener à une collaboration internationale, ce programme a réussi, dans une large mesure, à porter le talent canadien à l'avant-plan d'activités de recherche internationales.

En septembre 2007, le CRSH a été l'hôte du Forum international des organismes subventionnaires, qui a réuni les dirigeants d'organismes subventionnaires en sciences humaines de neuf pays. Ces dirigeants conjuguent maintenant leurs efforts non seulement pour éliminer les obstacles que doivent surmonter les chercheurs qui travaillent en collaboration à l'échelle internationale, mais également pour faire de la recherche en sciences humaines une entreprise mondiale.

INTENSIFIER LA COOPÉRATION ENTRE LES ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES

En 2007-2008, le CRSH, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) ont mis sur pied un projet de collaboration, surnommé le TC³⁺, dans le but d'accroître leur efficacité, de réduire le dédoublement des efforts au sein de leur communauté et de faire fond sur des initiatives de recherche transversales et multidisciplinaires. Les présidents des quatre organismes se réunissent régulièrement pour discuter d'enjeux qui les concernent tous, pour faire progresser les dossiers communs liés aux programmes et les initiatives concertées – comme les Réseaux de centres d'excellence, le Programme des chaires de recherche du Canada et le Programme des

coûts indirects – et pour offrir de meilleurs services à la communauté des chercheurs.

Le TC³⁺ s'est concentré sur quelques priorités en 2007-2008, dont la mise en œuvre de la stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement du Canada. Pour ce faire, les organismes ont travaillé de concert pour lancer des programmes et promouvoir une participation accrue au sein de la communauté des chercheurs, notamment par l'intermédiaire du récent appel de propositions du CRSH pour des projets en gestion, en administration et en finances.

Les organismes ont mis l'accent sur quatre priorités :

- intégrer et harmoniser au besoin les programmes, les politiques et les processus;
- élaborer un ensemble d'indicateurs clés pour favoriser la collecte de données sur les impacts de la recherche financée par les fonds publics et en faire la diffusion;
- renforcer la connexion à la réserve mondiale d'idées, de talents et de technologies, y compris mettre en place des mesures pour augmenter la mobilité des étudiants des cycles supérieurs et des chercheurs boursiers;
- conseiller le gouvernement quant à l'adoption d'une approche globale à la gestion de l'appui fédéral pour la recherche et la formation en milieu postsecondaire.

Le CRSH, le CRSNG et les IRSC ont présenté au ministre de l'Industrie et au ministre de la Santé un rapport sur les progrès de chaque organisme relativement à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie des sciences et de la technologie du gouvernement fédéral et à la manière dont l'approche concertée des trois organismes a consolidé les actions de chacun d'eux.

Finalement, en 2007-2008, le CRSH, le CRSNG et les IRSC ont travaillé conjointement avec les établissements d'enseignement pour améliorer le Protocole d'entente sur les rôles et responsabilités en matière de gestion des subventions et des bourses fédérales. Ce protocole

constitue un accord entre les organismes subventionnaires et les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada et sert de cadre pour l'administration des fonds destinés à la recherche. Sa mise à jour vise à harmoniser les politiques des trois organismes subventionnaires fédéraux et à consolider leurs liens avec les établissements d'enseignement de façon à garantir que les activités de recherche se conforment aux plus hautes normes administratives et éthiques.

ACCROÎTRE L'IMPACT DE LA RECHERCHE

Le CRSH cherche à accroître l'impact de la recherche et de la formation en recherche dans l'intérêt de tous les Canadiens en sollicitant et en appuyant des chercheurs en sciences humaines dont le travail répond aux plus hautes normes internationales en matière de recherche. Il y parvient par l'intermédiaire d'une vaste gamme de programmes de subvention conçus pour appuyer les différents besoins d'une communauté de chercheurs en constante évolution et grâce au financement de projets de recherche thématique sur des enjeux cruciaux, comme la prospérité des entreprises canadiennes au sein de la nouvelle économie.

Le CRSH a également travaillé d'arrache-pied en 2007-2008 afin d'établir un plan de communication et de peaufiner son image de marque. Le plan de communication, mis en place à la suite d'importantes consultations à l'interne et à l'externe, repose sur une stratégie qui vise à augmenter l'impact et les résultats de la recherche financée par le CRSH en collaboration avec ses partenaires.

Le CRSH s'assure ainsi que la recherche en sciences humaines joue un rôle de premier plan en ce qui a trait à la compétitivité mondiale du Canada et à la qualité de vie qu'on y trouve.

APPUYER LES MEILLEURS CHERCHEURS CANADIENS

Le Programme des subventions ordinaires de recherche, qui constitue le cœur de l'ensemble des programmes de financement du CRSH, soutient des projets de recherche couvrant plus de 30 disciplines. Ce programme aide le Canada à promouvoir une excellence de calibre international pour l'ensemble de la recherche en sciences humaines. En 2007-2008, le CRSH a alloué 841 subventions ordinaires de recherche, ce qui représente un investissement total de 65,6 millions de dollars sur une période de trois ans.

Misant sur la capacité de recherche et l'expertise rendues possibles grâce aux subventions ordinaires de recherche, les initiatives conjointes – créées et financées par le CRSH en collaboration avec d'autres organismes – et les subventions de recherche stratégique du CRSH mobilisent les meilleurs chercheurs du Canada afin qu'ils puissent se pencher sur des enjeux sociaux, économiques et culturels qui sont importants pour les Canadiens. En 2007-2008, le CRSH a accordé 116 subventions dans le cadre de ses programmes d'initiatives conjointes et de subventions de recherche stratégique – un investissement total de 15,7 millions de dollars – entre autres pour des projets sur l'itinérance et le Nord canadien.

En 2007, le gouvernement fédéral a décidé de majorer le financement du CRSH de 11 millions de dollars par année pour soutenir des travaux de recherche en gestion, en administration et en finances. La recherche ainsi financée par le CRSH aidera le Canada à mieux comprendre la dimension humaine des économies et des sociétés prospères, ce qui aura comme effet d'avaliser les prises de décision des Canadiens travaillant dans les domaines de la gestion, de l'administration et des finances.

En tout et pour tout, le CRSH a soumis à une évaluation par les pairs près de 500 demandes de financement pour ses nouveaux programmes en gestion, en administration et en finances et a subventionné plus de 200 projets – dont certains s'étendent sur une période de plusieurs années –, ce qui représente un investissement de 27,7 millions

de dollars. Le CRSH a continué de travailler, en 2007-2008, avec les doyens d'écoles de commerce du Canada ainsi que d'autres chercheurs et partenaires pour établir des stratégies à long terme visant à appuyer la recherche en gestion, en administration et en finances.

Ces subventions incluent celles qui contribuent aux domaines de recherche jugés prioritaires par le gouvernement fédéral dans sa stratégie des sciences et de la technologie. Les chercheurs qui œuvrent dans les domaines de l'énergie, des ressources naturelles, de l'environnement et du développement durable ont reçu 7,7 millions de dollars, ceux du domaine de la santé 1,1 million de dollars alors que ceux qui travaillent dans les technologies de l'information et des communications se sont partagé 2,1 millions de dollars.

Le CRSH a également investi 1,1 million de dollars supplémentaires dans les travaux de recherche concertée à l'échelle internationale qui portent sur des enjeux cruciaux en matière d'innovation, de développement industriel et technologique, de commercialisation et de compétitivité, de technologies de l'information, de mondialisation, de productivité, d'environnement et de développement durable ainsi que de systèmes financiers et monétaires.

CULTIVER LE TALENT

Le CRSH appuie les chercheurs qui, grâce à des assistanats d'enseignement et de recherche, transmettent leur capital de connaissances et d'expertise à des étudiants canadiens provenant d'universités et de collèges de partout au pays. Les bourses du CRSH appuient également la prochaine génération de chercheurs canadiens ainsi que les étudiants des cycles supérieurs qui deviendront les leaders des secteurs privé, public et sans but lucratif. Former la main-d'œuvre hautement qualifiée dont a besoin le Canada pour prospérer au sein de l'économie mondiale demeure l'une des principales priorités du CRSH. La disponibilité de fonds pour financer les coûts directs de la recherche est essentielle si on veut attirer les meilleurs chercheurs au Canada, et

les convaincre d'y rester, et offrir un environnement d'enseignement postsecondaire exceptionnel, propice à la formation des étudiants.

En 2007-2008, le CRSH n'a pas cessé d'appuyer le développement des futurs leaders du Canada. Le programme des Bourses d'études supérieures du Canada a attribué un financement à 400 étudiants de doctorat et à 1 289 étudiants de maîtrise qui poursuivent des études dans les universités canadiennes. Les projets de recherche des récipiendaires portent sur une variété d'enjeux, comme le changement climatique, les soins à long terme des aînés ainsi que les facteurs de rétention et d'achèvement des études secondaires au sein des communautés des Premières nations.

De plus, le CRSH a remis 650 bourses de doctorat à des étudiants canadiens qui poursuivent des études de doctorat en sciences humaines au Canada ou à l'étranger. Il a également accordé 144 bourses postdoctorales à de nouveaux chercheurs prometteurs en sciences humaines.

Le CRSH a aussi appuyé le Programme de stage parlementaire, qui donne l'occasion à des diplômés canadiens de travailler comme stagiaire à la Chambre des communes. Ce programme permet aux diplômés de vivre le processus politique de l'intérieur en plus de leur offrir des possibilités d'apprentissage, comme des séminaires et des voyages d'études comparatives.

MESURER L'IMPACT

Le CRSH reconnaît d'emblée l'importance de démontrer aux Canadiens en quoi la recherche en sciences humaines a un grand impact sur la société en contribuant à faire avancer les connaissances et à bâtir un savoir sur des enjeux vitaux. En 2007-2008, le CRSH a continué d'inciter la communauté des chercheurs canadiens à adopter de nouvelles approches pour saisir les impacts sociaux, économiques et culturels de la recherche financée par les fonds publics.

À cet effet, le CRSH a financé 14 nouveaux projets de recherche portant sur la mesure, l'évaluation et la

communication des résultats et des impacts de la recherche en sciences humaines. Par exemple, Cheryl Misak, vice-rectrice principale adjointe de l'University of Toronto, travaille à l'élaboration de normes pour évaluer la qualité et l'impact de la recherche en sciences humaines. De son côté, Catherine Beaudry, professeure adjointe de l'École Polytechnique de Montréal, étudie l'impact de la recherche en sciences humaines financée par les fonds publics dans les réseaux d'innovation en nanotechnologie et en biotechnologie.

Le CRSH s'est joint à la Société canadienne pour l'étude de l'enseignement supérieur afin d'organiser une discussion de groupe sur la mesure de l'impact à l'occasion du Congrès des sciences humaines de 2007, qui s'est tenu à Saskatoon. Le groupe était composé d'éminents penseurs ayant réfléchi à la question, notamment Peter Nicholson, du Conseil des académies canadiennes, et Norman Bradburn, de l'American Academy of Arts and Sciences Humanities Indicators Project. Le CRSH y a également organisé un atelier réunissant des intervenants clés afin de discuter de l'approche du CRSH en cette matière.

LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU CRSH

GOVERNANCE

LE CRSH EST DIRIGÉ PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ DE MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET DE LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL. SES MEMBRES SE RÉUNISSENT RÉGULIÈREMENT POUR DÉTERMINER LES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES ET ÉVALUER LE RENDEMENT ET LES RÉUSSITES DU CRSH EN VUE DE BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ PROSPÈRE ET SOLIDE DE CHERCHEURS CANADIENS EN SCIENCES HUMAINES.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 1^{ER} AVRIL 2007 AU 31 MARS 2008

Vice-président du conseil et président de séance

THOMAS KIERANS
TORONTO (ONTARIO)

Président

CHAD GAFFIELD
CRSH

Membres

PAUL BATES
DOYEN, DEGROOTE SCHOOL OF BUSINESS
MCMASTER UNIVERSITY

SEAN CAULFIELD
TITULAIRE DE LA CHAIRE DE RECHERCHE DU
CANADA EN GRAVURE DE REPRODUCTION
UNIVERSITY OF ALBERTA

KERRY DAY
VICE-PRÉSIDENTE, AFFAIRES
JURIDIQUES ET CONFORMITÉ
ATB FINANCIAL

ANGELA FERRANTE
TORONTO (ONTARIO)

KEN HIGGINBOTHAM
VICE-PRÉSIDENT, FORESTERIE
ET ENVIRONNEMENT
CANFOR CORPORATION

LINDA HUGHES
EDMONTON (ALBERTA)

THOMAS JENKINS
PRÉSIDENT EXÉCUTIF
ET STRATÈGE EN CHEF
OPENTEXT

GREGORY KEALEY
VICE-RECTEUR, RECHERCHE
UNIVERSITY OF NEW BRUNSWICK

DANIELLE LABERGE
RECTRICE PAR INTÉRIM
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CAMILLE LIMOGES
CHERCHEUR INDÉPENDANT
ET EXPERT-CONSEIL
MONTRÉAL (QUÉBEC)

CHRISTOPHER MANFREDI
DOYEN, FACULTÉ DES ARTS
UNIVERSITÉ MCGILL

STEPHEN MCCLATCHIE
VICE-RECTEUR, ENSEIGNEMENT
ET RECHERCHE
MOUNT ALLISON UNIVERSITY

NELSON MICHAUD
DIRECTEUR, ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
PUBLIQUE

LESLIE MONKMAN
PROFESSEUR TITULAIRE DE LA CHAIRE
J. R. STRATHY, LANGUE ANGLAISE ET
LITTÉRATURE
QUEEN'S UNIVERSITY

BARBARA NEIS
PROFESSEURE, SOCIOLOGIE
MEMORIAL UNIVERSITY
OF NEWFOUNDLAND

SUROMITRA SANATANI
VICTORIA (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

STAN SHAPSON
VICE-RECTEUR, RECHERCHE ET INNOVATION
UNIVERSITÉ YORK

MICHÈLE THIBODEAU-DEGUIRE
PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE
CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL

VIANNE TIMMONS
VICE-RECTRICE, ENSEIGNEMENT
UNIVERSITY OF PRINCE EDWARD ISLAND

STEPHEN TOOPE
RECTEUR
UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA

Membres associés

ALAN BERNSTEIN
PRÉSIDENT
INSTITUTS DE RECHERCHE
EN SANTÉ DU CANADA

PIERRE CHARTRAND
PRÉSIDENT PAR INTÉRIM
INSTITUTS DE RECHERCHE
EN SANTÉ DU CANADA

SUZANNE FORTIER
PRÉSIDENTE
CONSEIL DE RECHERCHES EN
SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE



Rebâtir les communautés autochtones

CHERCHEURE

EVIE PLAICE, ANTHROPOLOGIE,
UNIVERSITY OF NEW BRUNSWICK

APPUI DU CRSH

SUBVENTION ATTRIBUÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME RÉALITÉS AUTOCHTONES POUR UN PROJET DE PARTENARIATS ENTRE DES CHERCHEURS UNIVERSITAIRES ET DES AUTOCHTONES AFIN DE PRÉSERVER LA LANGUE MALÉCITE, NOTAMMENT EN ENREGISTRANT LES CONVERSATIONS DE GENS QUI LA PARLENT COURAMMENT.

IMPACT

DE CONCERT AVEC LES AÎNÉS DES COMMUNAUTÉS, M^{ME} PLAICE TRAVAILLE À PRÉSERVER LES CROYANCES SPIRITUELLES ET LES TRADITIONS CULTURELLES INHÉRENTES À LA LANGUE MALÉCITE. DE CE FAIT, ELLE PARVIENT À RAVIVER L'INTÉRÊT ET LA FIERTE DES COMMUNAUTÉS À L'ÉGARD DE LEUR LANGUE ET DE LEUR HISTOIRE.

« La langue malécite n'est pas en voie d'extinction. Je crois que tant que je trouverai des mots pour nommer chaque chose, ça voudra dire que ma langue et ma culture sont encore bien vivantes. »

*IMELDA PERLEY, LOCUTRICE MALÉCITE
D'ORIGINE ET PROFESSEURE DE MALÉCITE,
MI'KMAQ-MALISEET INSTITUTE*

Mettre en vitrine l'innovation canadienne partout dans le monde

CHERCHEUR

TIM ANTONIUK, ART ET DESIGN,
UNIVERSITY OF ALBERTA

APPUI DU CRSH

SUBVENTION DE RECHERCHE-CRÉATION EN ARTS
ET LETTRES POUR ÉTUDIER LE CONCEPT DE
DURABILITÉ EN DESIGN DE MEUBLES.

IMPACT

LES CRÉATIONS DE M. ANTONIUK SONT
PRÉSENTÉES À L'OCCASION D'ÉVÉNEMENTS
MAJEURS DE L'INDUSTRIE DU DESIGN, QUE CE
SOIT À NEW YORK, À MILAN OU À SHANGHAI.
CE QUI CONSTITUE UNE IMPORTANTE VITRINE
POUR LE CANADA, MAIS AUSSI POUR SES
ÉTUDIANTS, QUI, EN PLUS DE BÉNÉFICIER DE LA
RÉPUTATION GRANDISSANTE DE M. ANTONIUK
À TITRE DE CONCEPTEUR NOVATEUR ET
ÉCOLOGIQUE, ONT LA CHANCE DE PRÉSENTER
LEURS PROPRES RÉALISATIONS SUR LA SCÈNE
INTERNATIONALE.

« Grâce à mon projet de
recherche, l'école de design
industriel de l'Université
d'Alberta a été la première école
canadienne à être invitée à exposer
à l'International Contemporary
Furniture Fair de New York en 2007
et l'une des rares écoles de design à
participer au Salone Internazionale
del Mobile de Milan en 2008.
Une chance unique de faire valoir
l'innovation canadienne. »

TIM ANTONIUK, UNIVERSITY OF ALBERTA



ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2008

25	RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
26	RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS
27	ÉTAT DES RÉSULTATS
28	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
29	ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA
30	ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
31	NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS



Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil de recherches en sciences humaines
et au ministre de l'Industrie

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil de recherches en sciences humaines au 31 mars 2008 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Nancy Y. Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada
le 23 mai 2008

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du Conseil de recherches en sciences humaines. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public et aux instructions de fin d'année émises par le Bureau du contrôleur général.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Conseil. L'information financière soumise pour la préparation des Comptes publics du Canada et incluse dans le Rapport ministériel sur le rendement du Conseil concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la Loi sur la gestion des finances publiques, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le Conseil.

Le comité de vérification nommé par le Conseil de recherches en sciences humaines revoit ces états financiers avec la direction et les vérificateurs et en font un compte rendu au Conseil.

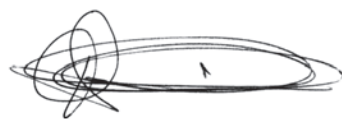
Les états financiers du Conseil ont fait l'objet d'une vérification par la vérificatrice générale du Canada.

APPROUVÉ PAR :



CHAD GAFFIELD, PH.D., MSRC
PRÉSIDENT

LE 23 MAI 2008



MICHEL CAVALLIN
VICE-PRÉSIDENT
DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS COMMUNS
(AGENT FINANCIER SUPÉRIEUR)

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2008	2007
CHARGES [NOTE 4]		
COÛTS INDIRECTS DE LA RECHERCHE	313 893	298 450
BOURSES ET PRIX	100 073	96 522
RECHERCHE DÉFINIE PAR LE CHERCHEUR	91 463	99 175
INTERACTION ET DIFFUSION DE LA RECHERCHE	61 125	23 418
CHAIRES DE RECHERCHE AU CANADA	58 710	56 775
DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE STRATÉGIQUE	29 521	23 355
RECHERCHE ET FORMATION CIBLÉES	28 157	29 045
TOTAL DES CHARGES	682 942	626 740
REVENUES		
RECHERCHE DÉFINIE PAR LE CHERCHEUR	2	2
TOTAL DES REVENUES	2	2
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET	682 940	626 738

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2008	2007
ACTIFS		
ACTIFS FINANCIERS		
MONTANT À RECEVOIR DU TRÉSOR	3 457	2 620
DÉBITEURS [NOTE 5]	1 323	1 535
AVANCES	5	4
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	4 785	4 159
ACTIFS NON FINANCIERS		
CHARGES PAYÉES D'AVANCE	154	127
IMMOBILISATIONS CORPORELLES [NOTE 6]	2 154	1 788
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	2 308	1 915
TOTAL	7 093	6 074
PASSIFS		
CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER [NOTE 7]	3 534	2 761
INDEMNITÉS DE VACANCES ET CONGÉS COMPENSATOIRES	762	702
PRODUITS REPORTÉS [NOTE 8]	495	483
AUTRES PASSIFS [NOTE 9]	-	2
INDEMNITÉS DE DÉPART [NOTE 10b]	2 636	2 416
TOTAL DES PASSIFS	7 427	6 364
AVOIR DU CANADA [NOTE 11]	(334)	(290)
TOTAL	7,093	6,074

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (NOTE 12)

PASSIF ÉVENTUEL (NOTE 13)

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS.

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2008	2007
AVOIR DU CANADA		
AVOIR DU CANADA, DÉBUT DE L'EXERCICE	(290)	(727)
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET	(682 940)	(626 738)
ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA [NOTE 3C]	678 707	623 606
VARIATION DU MONTANT À RECEVOIR DU TRÉSOR	837	326
SERVICES FOURNIS GRATUITEMENT PAR D'AUTRES MINISTÈRES [NOTE 14A]	3 352	3 243
AVOIR DU CANADA, FIN DE L'EXERCICE	(334)	(290)

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2008	2007
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET	682 940	626 738
ÉLÉMENTS SANS INCIDENCE SUR L'ENCAISSE INCLUS DANS LE COÛT DE FONCTIONNEMENT NET :		
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES [NOTE 6]	(887)	(799)
SERVICES FOURNIS GRATUITEMENT PAR D'AUTRES MINISTÈRES [NOTE 14A]	(3 352)	(3 243)
PERTE SUR ALIÉNATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLE	-	(3)
VARIATIONS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE :		
(DIMINUTION) AUGMENTATION DES DÉBITEURS	(212)	391
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES AVANCES	1	(5)
AUGMENTATION DES CHARGES PAYÉES D'AVANCES	27	99
AUGMENTATION DES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	(773)	(368)
(AUGMENTATION) DIMINUTION DES INDEMNITÉS DE VACANCES ET CONGÉS COMPENSATOIRES	(60)	23
AUGMENTATION DES PRODUITS REPORTÉS	(12)	(11)
DIMINUTION DES AUTRES PASSIFS	2	71
AUGMENTATION DES INDEMNITÉS DE DÉPART	(220)	(65)
ENCAISSE UTILISÉE PAR LES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	677 454	622 828
ACTIVITÉS EN IMMOBILISATIONS		
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 253	778
ENCAISSE UTILISÉE PAR LES ACTIVITÉS EN IMMOBILISATIONS	1 253	778
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA	(678 707)	(623 606)

LES NOTES COMPLÉMENTAIRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DES ÉTATS FINANCIERS.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

01.

POUVOIRS ET OBJECTIF

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines dans le but « de promouvoir et d'appuyer la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines ». Le CRSH est un établissement public nommé aux termes de l'annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques. Il réalise ses objectifs dans le cadre de sept activités de programme :

[a] Coûts indirects de la recherche :

L'objectif principal du Programme des coûts indirects est d'aider les universités et les collèges admissibles ainsi que les hôpitaux et les instituts de recherche qui leur sont affiliés à défrayer une partie des coûts liés à la réalisation des travaux de recherche menés dans les établissements qui reçoivent des fonds de l'un des trois organismes subventionnaires fédéraux.

[b] Recherche définie par le chercheur :

Les subventions de recherche du CRSH permettent de financer les projets et les programmes de recherche menés par des chercheurs, individuellement ou en équipe, pour lesquels le candidat a proposé un sujet de recherche et une méthodologie.

[c] Bourses et prix :

Le CRSH offre plusieurs programmes de bourses pour appuyer les études supérieures et la recherche dans le domaine des sciences humaines au niveau de la maîtrise, du doctorat et des études postdoctorales. Ces bourses contribuent à former les chercheurs et les leaders canadiens de demain.

[d] Programme des chaires de recherche du Canada :

Le Programme des chaires de recherche du Canada appuie, dans toutes les disciplines, 2 000 professorats de recherche dans les universités du pays. L'objectif principal du programme est de permettre aux universités canadiennes, ainsi qu'aux hôpitaux et aux instituts de recherche qui leur sont affiliés à atteindre le plus haut niveau d'excellence et à devenir des centres de recherche de renommée internationale dans le contexte d'une économie mondiale fondée sur les connaissances.

[e] Recherche ciblée et initiatives de formation :

Les programmes ciblés du CRSH appuient la recherche stratégique et la formation afin de répondre, pour les Canadiens, aux besoins en matière de recherche ainsi que de combler les lacunes sur le plan des connaissances – deux éléments qui ont été déterminés en consultation avec la communauté ou définis en partenariat avec d'autres organismes financiers (y compris les organismes gouvernementaux, privés et communautaires).

[f] Interaction et diffusion de la recherche :

Le CRSH appuie la communication et la diffusion des résultats de recherche au moyen de mécanismes traditionnels et novateurs, et ce, aussi bien au sein du milieu universitaire que d'un public plus large.

[g] Développement de la recherche stratégique :

Les subventions de recherche stratégique du CRSH sont offertes aux professeurs, aux établissements postsecondaires et aux organismes sans but lucratif afin de les aider à étudier, à définir et à élaborer de nouvelles perspectives et priorités ainsi qu'à relever de nouveaux défis en ce qui a trait à la conduite de la recherche, à la diffusion des résultats de recherche et à la formation de nouveaux chercheurs.

Les subventions, les bourses et les charges d'exploitation du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public et aux instructions de fin d'année émises par le Bureau du contrôleur général. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

[a] Crédits parlementaires

Le Conseil est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les méthodes de rapports financiers.

[b] Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Conseil fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Conseil est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Conseil sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

[c] Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Conseil a droit de prélever du Trésor, sans crédits parlementaires additionnels, pour s'acquitter de ses passifs.

[d] Revenus

- Les revenus sont composés d'intérêts sur débiteurs en souffrance et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.
- Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception à titre de revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et viennent réduire les dépenses en cause.

[e] Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les subventions et les bourses sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi et qu'il est devenu admissible selon les critères d'éligibilité et l'engagement a été approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

[f] Avantages sociaux futurs

- Prestation de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Conseil au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
- Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

[g] Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain.

[h] Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et améliorations locatives dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ainsi que l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel standard assignés à chaque employé en raison du grand nombre de ces articles. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

CATÉGORIE D'IMMOBILISATION	PÉRIODE D'AMORTISSEMENT
MATÉRIEL INFORMATIQUE, Y COMPRIS LES LOGICIELS STANDARD INSTALLÉS SUR LES ORDINATEURS PERSONNELS	3 ans
LOGICIELS DE RÉSEAU ACHETÉS ET LOGICIELS ÉLABORÉS À L'INTERNE	5 ans
AUTRE MATÉRIEL	5 ans
MOBILIER	7 ans
VÉHICULE MOTORISÉ	7 ans
AMÉLIORATIONS LOCATIVES	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail

02.

SOMMAIRE DES PRINCIPALES
CONVENTIONS COMPTABLES

[i] Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

[j] Incertitude relative à la mesure

La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et aux instructions de fin d'année émises par le Bureau du contrôleur général, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont la provision pour indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Le Conseil reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du Conseil diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants:

03.

CRÉDITS PARLEMENTAIRES

[a] Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires utilisés de l'exercice en cours

(milliers de dollars)	2008	2007
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET	682 940	626 738
RAJUSTEMENTS POUR LES POSTES AYANT UNE INCIDENCE SUR LE COÛT DE FONCTIONNEMENT NET, MAIS QUI N'ONT PAS D'INCIDENCE SUR LES CRÉDITS :		
AJOUTER (DÉDUIRE) :		
INTÉRÊTS SUR DÉBITEURS EN SOUFFRANCE	2	2
RECOUVREMENT DE CHARGES D'EXERCICES ANTÉRIEURS	1 697	1 717
VACANCES ET CONGÉS COMPENSATOIRES	(60)	23
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(887)	(799)
SERVICES FOURNIS GRATUITEMENT PAR D'AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT	(3 352)	(3 243)
INDEMNITÉS DE DÉPART	(220)	(65)
AUTRES RAJUSTEMENTS	(353)	(1)
RAJUSTEMENTS POUR LES POSTES SANS INCIDENCE SUR LE COÛT DE FONCTIONNEMENT NET, MAIS AYANT UNE INCIDENCE SUR LES CRÉDITS :		
AJOUTER (DÉDUIRE) :		
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 253	778
CHARGES PAYÉES D'AVANCE	27	99
CRÉDITS DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉS	681 047	625 249

[b] Crédits fournis et utilisés

(milliers de dollars)	2008	2007
SUBVENTIONS ET BOURSES		
CRÉDIT 85	658 688	604 410
MOINS : CRÉDIT PÉRIMÉ/AFFECTATION BLOQUÉE	(1 371)	(1 293)
CHARGES DE SUBVENTIONS ET BOURSES	657 317	603 117
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
CRÉDIT 80	22 607	20 824
MOINS : CRÉDIT PÉRIMÉ	1 122	(863)
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	21 485	19 961
CONTRIBUTIONS LÉGISLATIVES AUX RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS	2 245	2 171
CRÉDITS DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉS	681 047	625 249

[c] Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

(milliers de dollars)	2008	2007
ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT		
RECOUVREMENT DE CHARGES D'EXERCICES ANTÉRIEURS	1 697	1 717
VARIATION DES DÉBITEURS	212	(391)
VARIATION DES AVANCES	(1)	5
VARIATION DES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYÉES	773	368
VARIATION DES PRODUITS REPORTÉS	12	11
VARIATION DES AUTRES PASSIFS	(2)	(71)
AUTRES RAJUSTEMENTS	(351)	4
CRÉDITS DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉS	681 047	625 249

04.

CHARGES

Le tableau suivant donne le détail des charges par catégorie :

(milliers de dollars)	2008	2007
SUBVENTIONS ET BOURSES		
BOURSES ET PRIX	97 243	93 811
RECHERCHE DÉFINIE PAR LE CHERCHEUR	84 492	92 805
INTERACTION ET DIFFUSION DE LA RECHERCHE	58 405	20 950
CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA	55 589	53 682
DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE STRATÉGIQUE	24 738	19 130
RECHERCHE ET FORMATION CIBLÉES	22 030	23 314
	342 497	303 692
SUBVENTIONS-PROGRAMME DES COÛTS INDIRECTS DE LA RECHERCHE	313 260	297 847
FONCTIONNEMENT		
SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX	17 026	16 247
SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX	4 132	3 110
LOGEMENT ET LOCATIONS	2 457	2 395
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	1 594	1 404
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	887	799
INFORMATION	517	587
SERVICES PUBLICS, FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENTS	306	208
RÉPARATION ET ENTRETIEN	266	448
PERTE SUR ALIÉNATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	3
	27 185	25 201
TOTAL DES CHARGES	682 942	626 740

05.

DÉBITEURS

(milliers de dollars)	2008	2007
AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX	569	589
EXTÉRIEUR	765	957
MOINS : PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES	(11)	(11)
TOTAL	1 323	1 535

06.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(milliers de dollars)

CATÉGORIE D'IMMOBILISATION	Coût				Amortissement cumulé				Valeur nette aux livres	
	SOLDE D'OUVRE- TURE	ACQUI- SITIONS	ALIÉNA- TIONS ET RADIATIONS	SOLDE DE CLÔTURE	SOLDE D'OUVRE- TURE	AMORTIS- SEMENT	ALIÉNA- TIONS ET RADIATIONS	SOLDE DE CLÔTURE	2008	2007
MATÉRIEL INFORMATIQUE	2 382	348	151	2 579	1 856	422	151	2 127	452	526
LOGICIELS	1 020	79	-	1 099	677	132	-	809	290	343
AUTRE MATÉRIEL	207	2	1	208	146	26	1	171	37	61
MOBILIER	1 623	451	10	2 064	1 096	162	10	1 248	816	527
AMÉLIORATIONS LOCATIVES	594	373	-	967	291	141	-	432	535	303
VÉHICULE MOTORIZÉ	31	-	-	31	3	4	-	7	24	28
TOTAL	5 857	1 253	162	6 948	4 069	887	162	4 794	2 154	1 788

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 s'élève à 887 \$ (799 \$ en 2007).

07.

CRÉDITEURS ET
CHARGES À PAYER

(milliers de dollars)	2008	2007
EXTÉRIEUR	1 874	1 108
AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX	1 660	1 653
TOTAL	3 534	2 761

08.

PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés représentent le solde, à la fin de l'exercice, de fonds réservés et affectés qui ont été reçus pour des fins déterminés.

[a] Fonds de dotation des bourses de la Reine

Le fonds de dotation des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 \$ qui est restreinte à l'interne pour les fins déterminées dans le passif net (voir note 11). Les intérêts générés par la dotation servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les détails des opérations relatives à la dotation sont les suivants :

(milliers de dollars)	2008	2007
SOLDE, DÉBUT DE L'EXERCICE	86	74
INTÉRÊTS REÇUS	12	12
SOLDE, FIN DE L'EXERCICE	98	86

[b] Cadeaux, dons et legs restreints

Les cadeaux, dons et legs privés et restreints sont des fonds reçus pour des fins déterminées de projets spéciaux dans le domaine des activités de recherche des sciences humaines. Ces fonds ainsi que les intérêts connexes générés sont affectés à ces projets. Les détails des opérations relatives aux cadeaux, dons et legs restreints sont les suivants :

(milliers de dollars)	2008	2007
SOLDE, DÉBUT DE L'EXERCICE	397	398
FONDS REÇUS	41	-
INTÉRÊTS REÇUS	9	9
BOURSES VERSÉES	(50)	(10)
SOLDE, FIN DE L'EXERCICE	397	397

09.

AUTRES PASSIFS

Les autres passifs représentent des fonds affectés détenus en fiducie pour le compte du European Research Area on Societal Aspects of Genomics (ERA-SAGE). Ces fonds doivent être utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été reçus et ils représentent un passif. Les opérations relatives à ce compte à fins déterminées ne sont pas incluses dans l'état des résultats du Conseil mais représentent une charge à ce compte car le Conseil agit simplement comme un facilitateur au nom de ERA-SAGE. Le détail des variations dans le compte est le suivant :

(milliers de dollars)	2008	2007
SOLDE, DÉBUT DE L'EXERCICE	2	73
FONDS REÇUS	-	-
DÉBOURSÉS	(2)	(71)
SOLDE, FIN DE L'EXERCICE	0	2

10.

AVANTAGES SOCIAUX

Les employés du Conseil ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi et au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite, telles que le prévoient les diverses conventions collectives ou conditions d'emploi.

[a] Prestations de retraite

Les employés du Conseil participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le Conseil versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2007-2008 les charges s'élèvent à 1 636 552 \$ (1 599 709 \$ en 2006-2007), soit environ 2,1 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du Conseil relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

[b] Indemnités de départ

Le Conseil verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

(milliers de dollars)	2008	2007
OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES, DÉBUT DE L'EXERCICE	2 416	2 351
CHARGE POUR L'EXERCICE	368	329
PRESTATIONS VERSÉES PENDANT L'EXERCICE	(148)	(264)
OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES, FIN DE L'EXERCICE	2 636	2 416

11.

AVOIR DU CANADA

Le Fonds de dotation des bourses de la Reine est une dotation de 250 000 \$ établi par le Crédit 45a au Parlement, Lois de Crédits No. 5, en 1973-1974. Les intérêts générés du fonds de dotation sont inclus dans les produits reportés (voir note 8a). La dotation elle-même ne représente pas une obligation envers des tiers mais est restreinte à l'interne pour des fins déterminés. Le détail du passif net s'explique comme suit :

(milliers de dollars)	2008	2007
FONDS DE DOTATION DES BOURSES DE LA REINE	250	250
AVOIR DU CANADA EXCLUANT LE FONDS DE DOTATION	(584)	(540)
AVOIR DU CANADA	(334)	(290)

12.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les subventions et bourses accordées pour les exercices futurs sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2008, les engagements pour les octrois des exercices futurs, incluant 313 255 475\$ en 2008-09 pour le programme des coûts indirects, se répartissent comme suit :

	(milliers de dollars)
2008-2009	601 483
2009-2010	177 717
2010-2011	98 721
2011-2012	40 007
2012-2013 ET EXERCICES ULTÉRIEURS	40 987
TOTAL	958 915

De par leur nature, les activités du Conseil peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le Conseil sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	(milliers de dollars)
2008-2009	29
2009-2010	25
2010-2011	10
2011-2012	3
2012-2013 ET EXERCICES ULTÉRIEURS	2
TOTAL	69

13.

PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil s'engage dans diverses poursuites légales. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsque au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable du montant en cause, le montant estimatif est comptabilisé dans les états financiers. En 2001, on a signifié au Conseil une déclaration relative à une réclamation découlant de l'équité en matière d'emploi. Le passif éventuel découlant d'une telle responsabilité pourrait s'élever à 1,9 millions \$. Selon la direction, l'issue de cette réclamation ne peut être déterminé pour l'instant.

14.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En vertu du principe de propriété commune, le Conseil est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Conseil conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des ses activités et selon des modalités commerciales normales.

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu gratuitement des services d'autres ministères tel que présentés en (a) :

[a] Services fournis gratuitement

(milliers de dollars)	2008	2007
LOCAUX FOURNIS PAR TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA	2 286	2 172
CONTRIBUTIONS COUVRANT LA PART DE L'EMPLOYEUR DES PRIMES D'ASSURANCE MÉDICALE ET D'ASSURANCE DENTAIRE FOURNIES PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR	999	1 007
AUTRES SERVICES FOURNIS GRATUITEMENT	67	64
TOTAL DES SERVICES FOURNIS GRATUITEMENT	3 352	3 243

[b] Administration de programmes au nom d'autres ministères

Le Conseil administre des fonds qui proviennent d'autres ministères et organismes du gouvernement en émettant des subventions, bourses et autres paiements connexes en leurs noms. Durant l'année, le Conseil a administré 206 114 194 \$ (194 134 487 \$ en 2007) en subventions et bourses de ce genre. Ces charges sont indiquées dans les états financiers de ces ministères et organismes du gouvernement et non dans ceux du Conseil.

Dans certaines circonstances, le Conseil recouvre également des frais administratifs lorsque qu'un fardeau administratif important est absorbé par le Conseil pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organismes fédéraux. Ces frais se sont élevés à 38 640 \$ durant l'exercice (152 810 \$ en 2007) et ont réduit les charges de fonctionnement du Conseil.